

Section LIGNE 4

DECEMBRE 2025

VOYAGEUR MYSTÈRE victoire pour Yassine

De nombreux salarié-es sont victimes du voyageur mystère. Il est l'arme létale d'une Direction qui veut mettre aux pas les animateurs/trices. Instiller la peur pour mieux rendre le personnel malléable. Yassine a fait l'objet de maléfices d'un cadre lambda, il a eu deux Situations Inacceptables (S.I). Accompagné par votre syndicat, le tribunal donne raison à notre collègue et fait annuler toutes les sanctions.

Deux SI injustifiées tant sur le fond que sur la forme

Selon le voyageur mystère, le 26 octobre 2022 notre collègue aurait fait des dessins et visionné un dessin animé. Comme beaucoup d'agent, Yassine venait de recevoir la BD réalisée par une agente Ligne 9. Celle-ci est diffusée par le département SEM lui-même et validée par la Directrice du département. Le logo RATP y est estampillé. Une vidéo (RATP) est en cours sur sa tablette, notre collègue l'arrête immédiatement pour servir le voyageur. Ayant entendu une voie féminine et la BD posée à côté, le voyageur mystérieux conclut de façon erronée que notre collègue regarde un dessin animé. D'une, les faits sont infondés et deux la procédure ne

tient pas. En effet, la RATP a eu connaissance des faits supposés, le 26 octobre 2022. Yassine a reçu en main propre la convocation le 28 décembre 2022, soit plus de deux mois après les faits. La procédure est prescrite. La S.I est annulée, la sanction également et les deux jours de mise à pied sont remboursés. Pour la deuxième S.I, Yassine aura un avertissement. La Direction de la ligne 4 n'a tout simplement pas respecté le statut RATP et l'instruction Générale 408 concernant les mesures disciplinaires. Ces textes s'imposent à la RATP, le tribunal donne raison à votre syndicat SOLIDAIRES et décide d'annuler l'avertissement.

VOUS AVEZ DU MAL À VOUS Y
RETROUVEZ DANS VOS DROITS ?



SUIVEZ 

En cas de mesure disciplinaire, ne reste pas seul-e

Pour Yassine, c'est une victoire complète. Personne d'autre n'a voulu le défendre, SOLIDAIRES s'y est attelé avec succès. Dès que tu as connaissance de complications avec ta Direction, rapproche toi de SOLIDAIRES. Plus vite on agit ensemble, mieux c'est. Malheureusement trop de collègues y vont seul-es ou se font mal représenté-es. Alors si toi aussi, ta Direction est sur ton dos alors que tu es dans tes droits, tu sais maintenant vers qui te tourner. Le syndicat est un outil aux services des salarié-es. Se syndiquer, c'est la garantie d'être bien représenté et défendu. SOLIDAIRES RATP est un syndicat qui ne vous demande pas de la fermer, mais bien au contraire.